

Les modalités d'examen Educatis

(Document à destination des étudiants)

Généralités

0. Préambule

L'offre du programme MBA Educatis s'adresse directement aux étudiants ayant déjà obtenu un premier diplôme universitaire de niveau bac+3 minimum. Educatis est une école de management qui offre des programmes académiques de haute qualité dans le domaine des sciences de gestion. Par conséquent, les étudiants disposent certainement déjà au préalable d'expériences approfondies dans la préparation et dans le passage d'examen.

1. Principe

Les règles et principes relatifs au passage d'examens exposés dans ce document sont valables pour les examens de chaque séminaire. Les examens doivent en principe se passer par écrit. Dans de rares cas exceptionnels (par exemple des raisons de santé), l'examen peut avoir lieu à l'oral, à condition d'obtenir l'accord de la commission d'examen. Dans ce cas, l'étudiant(e) doit se présenter et se justifier en personne le jour de l'examen.

2. Objectifs des examens

Les examens doivent vérifier si l'étudiant(e) a bien acquis les éléments généraux, les connaissances approfondies relatives au cours, ainsi que son contexte ; et si il / elle dispose de la capacité à appliquer des méthodes et connaissances scientifiques de façon autonome.

3. Durée des examens

Pour chaque séminaire, un examen écrit de deux heures est exigé. Les épreuves orales ont une durée minimum de 30 minutes.

4. Sujets d'examen

Les sujets d'examen seront établis par les professeurs des séminaires puis remis à Educatis.

L'examen se compose en général de deux ou trois parties différentes :

- (1) Questions de connaissances
- (2) Etudes de cas
- (3) Questionnaires à Choix Multiples (QCM) (dans des cas exceptionnels)

5. Déroulement des examens

Chaque candidat(e) se trouve dans l'obligation de justifier son identité le jour de l'examen à l'aide d'une pièce d'identité.

Vestes, manteaux et sacs ne sont pas autorisés sur/autour des tables. Seulement les instruments autorisés (comme par exemple des calculatrices non - programmables) et des stylos sont autorisés à se trouver sur les tables. Des dictionnaires bilingues sont autorisés, sauf en cas d'examen de langue.

En cas de fraude / tricherie ou en cas de retard de remise de l'examen, une note de 0/ 20 sera attribuée à la copie. Le non-respect de l'interdiction de parler, l'utilisation de téléphones portables et l'utilisation de moyens d'aide non- autorisés seront sanctionnés et qualifiés de fraude.

Il est interdit de quitter la salle d'examen 15 minutes avant la fin de l'examen, afin d'éviter des dérangements inutiles pour les autres étudiants.

Les sujets d'examen ainsi que tout autre document relatif à l'examen doivent être rendus avec les copies d'examen. Le cas d'interruption d'examen pour cause de maladie nécessite une attestation médicale immédiate. Un cas d'absence pour cause de maladie sera traité de la même manière. En absence d'attestation de maladie, l'examen sera qualifié comme non- réussi. La présentation d'une attestation de maladie donne le droit de repasser l'examen à la prochaine date fixée, en tant que premier essai. Des dates supplémentaires ou des épreuves orales en guise de substitution d'examen ne sont pas possibles.

6. L'évaluation du résultat

Les professeurs chargés des séminaires proposent des sujets d'examen, mais aussi des exemples de réponses et réponses-types à Educatis. Les corrections des examens seront faites de façon précise selon les directives du professeur. Le degré de difficulté des examens du diplôme MBA est par conséquent de très haut niveau, puisque il doit suivre des standards internationaux.

7. Les corrections des examens

Les examens peuvent être corrigés par les professeurs eux-mêmes, ou bien par des employés de la chaire du professeur ou par des professeurs et employés d'Educatis, en fonction des directives données par les professeurs. Un second correcteur est chargé du contrôle de tous les examens. Lors des épreuves orales deux examinateurs doivent être présents.

Les notes proposées par les correcteurs doivent être confirmées par la commission d'examen ou par un service délégué par la commission (voir règlement d'examen, Art. 6, Alinéa 2, Paragraphe g)

L'accès aux examens corrigés, et la lecture de ces documents, n'est pas possible qu'au siège principal de l'Université Educatis en Suisse et en présence d'un surveillant

8. Délai d'inscription (Art. 8 du Règlement des études)

1. Pour se présenter à une ou plusieurs épreuves d'examens, l'étudiant/e doit s'inscrire 15 jours avant la date de l'examen en ligne (eCampus) auprès d'Educatis Ecole de Management. Après l'inscription l'étudiant/e reçoit une confirmation écrite indiquant date, lieu et matières de l'examen. Le paiement des droits d'examens doit être fait avant la date de l'examen autrement l'examen n'est pas réussi.
2. Le calendrier des examens est fixé par la Commission d'examen et communiqué aux candidats par écrit.

3. Le désistement à une épreuve postérieurement à l'inscription ou l'abandon est assimilé à un échec, si l'étudiant/e ne peut pas faire preuve de raisons valables, et se voit attribuer la note 6,0 (insuffisant).
4. Le secrétariat d'examens doit être informé par écrit d'une démission d'examen confirmée par Educatis (par. 1) au moins 5 jours avant la date de l'examen. Autrement les frais de l'examen doivent être payés une deuxième fois.
5. L'étudiant qui ne peut se présenter à une évaluation organisée dans le cadre d'un enseignement pour de justes motifs adresse sans délai par écrit, une demande de retrait à la Commission d'examen, accompagnée des justificatifs nécessaires. En cas de maladie du candidat ou de la candidate, ce dernier / cette dernière doit présenter sans délai un certificat médical déterminant la durée probable de l'incapacité de se présenter à l'évaluation. La décision d'acceptation des justificatifs revient entièrement à la Commission d'examen et sera par suite communiquée à l'étudiant/e par écrit. Lorsque l'absence ou le retrait sont admis, l'inscription est déclarée caduque pour le ou les examens auxquels l'étudiant concerné ne s'est pas présenté. Lors d'une nouvelle inscription le candidat, la candidate devra alors ne payer que la moitié des taxes d'examen.
6. Si l'étudiant/e se présente à un examen en connaissance de cause, maladie ou autres raisons qui l'empêcheraient de passer son examen, une invalidation à posteriori de l'examen ne sera pas accordée.

Dispositions prises par Educatis pour la préparation aux examens

(Extrait du règlement d'études et d'examens de l'École de Management Educatis)

Pour la préparation aux examens, les éléments suivants sont à la disposition des étudiants:

- (a) Questionnaires à Choix Multiples (QCM) pouvant être consultés et corrigés en ligne
- (b) Etudes de cas pour les séminaires, pouvant être consultés et corrigés en ligne
- (c) Etudes de cas pour les cours et colloques obligatoires
- (d) Séminaires de préparation aux examens disponibles en ligne ou sous forme papier. Ceux-ci sont proposés uniquement en cas de besoin (payant).
- (e) D'autres réunions de préparation aux examens sont également proposés comme par exemple via des forums dédiés.

Pour (a)

Les séminaires (modules) comportent des tests de fin de chapitre sous forme de Questionnaires à Choix Multiples (QCM), qui proposent aux étudiants un large choix de thèmes généraux abordant les sujets les plus importants, et donc essentiels pour les examens. Ils peuvent être consultés et corrigés en ligne.

Pour (b)

Les études de cas des séminaires sont construites, afin de pouvoir procurer aux étudiants une vue d'ensemble large et approfondie du thème étudié. Ils peuvent être consultés et corrigés en ligne.

Pour (c)

Lors des séminaires et colloques obligatoires, les étudiants étudient de manière approfondie et intensive des thèmes généraux susceptibles d'apparaître aux examens.

Pour (d)

A partir de 10 étudiants intéressés par matière, Educatis propose un séminaire en ligne de préparation à l'examen (payant). Dans ces séminaires de préparation, les étudiants sont préparés de manière intensive aux examens.

Pour (f)

Les réunions de préparation aux examens comportent :

1. Des forums spécifiques aux séminaires, grâce auxquels les étudiants peuvent débattre, entre eux ou avec leur tuteur, sur des sujets essentiels pour les examens.
2. Educatis organise pour les étudiants des forums spécifiques aux examens, au cours desquels quelques étudiants préparent ensemble l'examen.
3. Enfin, Educatis recommande aux étudiants de se retrouver pour la préparation des examens, s'ils habitent à proximité les uns des autres.

Echelle de notation Educatis pour les examens (Certificat, Licence et Master)

Nombre de Points maximal par examen
100 points
 subdivisés entre les différentes questions.

<u>Points</u>	<u>Note</u>		<u>Points</u>	<u>Note</u>	
99-100	1,0	très bien	89	2,0	bien
98	1,1	très bien	88	2,1	bien
97	1,2	très bien	87	2,2	bien
96	1,3	très bien	86	2,3	bien
95	1,4	très bien	85	2,4	bien
94	1,5	très bien	83-84	2,5	bien
93	1,6	très bien	81-82	2,6	bien
92	1,7	très bien	79-80	2,7	bien
91	1,8	très bien	77-78	2,8	bien
90	1,9	très bien	75-76	2,9	bien

73-74	3,0	assez bien
71-72	3,1	assez bien
69-70	3,2	assez bien
67-68	3,3	assez bien
65-66	3,4	assez bien
63-64	3,5	assez bien
61-62	3,6	assez bien
59-60	3,7	assez bien
57-58	3,8	assez bien
55-56	3,9	assez bien (admis)
40-54	4.0	faible
20-39	5.0	très faible
00-19	6.0	insuffisant

1	=	très bien	Une performance exceptionnelle.
2	=	bien	Une performance considérée au-dessus de la moyenne.
3	=	assez bien	Une performance moyenne à tout niveau. Cependant, l'examen est accepté avec une note de 3,9.
4	=	faible	Une performance pauvre et insatisfaisante qui n'atteint pas les conditions minimales de qualification.
5	=	très faible	Une performance avec des limitations considérables mais qui démontre, cependant, l'obtention des niveaux basiques de connaissance.
6	=	insuffisant	Une performance qui n'atteint pas les conditions minimales de qualification.
			<i>Les notes peuvent avoir un écart de 0.1 points (par exemple, 1.5/1.6)</i>